

## GUIDE D'INFORMATIONS POUR LE BON FONCTIONNEMENT D'UNE FOSSE

Depuis 2010, des symboles internationaux sur fond blanc dans un losange rouge sont mis en place par le système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques européens.

Dans le cas des assainissements individuels (fosse septique, fosse toutes eaux, micro-station etc...) trois pictogrammes principaux sont à surveiller car ils sont souvent accolés aux produits utilisés dans notre vie quotidienne et qui finissent par être rejetés dans le système d'assainissement.



### Petite expérience sur les produits interdits pour les fosses :

*Ouvrez votre placard où se trouvent vos produits d'entretiens courants et regardez s'ils ont des pictogrammes. Vous serez surpris...*

- Pictogramme « **corrosif** » sur le bloc WC, crème à récurer, nettoyeur multi-usages, etc...
- Pictogramme « **dangereux** » sur l'anticalcaire etc..

*Donc à chaque fois que la chasse d'eau est tirée, des éléments corrosifs sont directement envoyés dans le système d'assainissement.*

**Quelques exemples de produits à ne pas utiliser pour ne pas abîmer sa fosse :**



Déboucheur canalisation, souvent à base de soude ou d'acides forts  
Détartrants  
Eau de javel (tolérance à très faible dose)  
Nettoyant four  
Produits chlorés



Anticalcaire  
Détergent



Essence, alcool à brûler  
Solvants de type White Spirit, térébenthine  
Dégivrant pour vitres  
Purificateur d'air aérosol



Pesticides, désherbants, et beaucoup de produits de jardinage  
Solvants  
Métaux lourds

# **Ne pas mettre dans la fosse :**

## **- LES GRAISSES ET HUILES :**

*\*Les huiles et les graisses alimentaires*

## **- LES EAUX CLAIRES :**

*\* Eaux de pluie, eaux de piscine, eaux de rivière*

## **- LES MATIÈRES QUI NE SONT PAS BIODÉGRADABLES :**

*\* Sacs plastiques, tampons hygiéniques, préservatifs, cartons, mégots de cigarette*

*\* Lingettes pour le ménage ou hygiéniques*

***(même s'il est notifié sur l'emballage la possibilité de les jeter dans les WC, il est souvent constaté de multiples problèmes causés par ces produits)***

*\* Les médicaments, cires, résines et terre*



## Ce qu'il faut savoir sur l'entretien de votre fosse

La fosse septique ou toutes eaux est une alternative performante et efficace au système de tout-à-l'égout. Il reste que ce système nécessite un entretien spécifique et régulier. Il est ainsi indispensable que votre fosse septique soit vidangée lorsque son niveau de remplissage l'impose. Cette obligation particulièrement contraignante n'est pas toujours une partie de plaisir. Elle nécessite de vérifier régulièrement le niveau de votre fosse et le cas échéant, de prendre les dispositions afin d'organiser la vidange – et avec elle son lot de petits désagréments parmi lesquels les vilaines odeurs qui accompagnent l'opération.

Pourtant, lorsque la vidange n'est prise pas au sérieux, l'expérience peut s'avérer encore plus traumatisante. Votre installation pourrait souffrir de votre négligence et vous en auriez alors encore davantage pour votre portefeuille. Il est donc impératif de prendre au sérieux l'entretien de votre système d'épuration.

Il faut savoir que :

**La vidange se fait tous les 4 ans environ :** nous l'avons déjà précisé, la vidange est une opération primordiale qui doit être réalisée régulièrement. Le délai entre chaque vidange varie selon la taille de votre fosse mais surtout des eaux qui y sont raccordées. On distingue, en effet, les fosses septiques reliées aux eaux de vanne – provenant des sanitaires – des fosses toutes-eaux – accueillant aussi bien les eaux des sanitaires que les eaux ménagères. Les premières se remplissent naturellement moins vite que les secondes. En moyenne, il faudra cependant compter 4 ans entre deux vidanges.

**N'attendez pas que votre installation se dégrade :** beaucoup de personnes pensent que la vidange peut attendre jusqu'à ce que la fosse septique fonctionne moins bien ou plus du tout. C'est une idée reçue qu'il faut balayer ; d'autant plus qu'elle peut mettre en péril votre système. En effet, si votre vidange devait déborder, les boues risqueraient de se déverser dans le champ d'épuration et de l'endommager. Cela pourrait vous forcer à le remettre en état ; ce qui est, bien entendu, coûteux. Retenez que les boues ne doivent pas dépasser la moitié de la fosse.

**Confiez votre fosse à des spécialistes :** il est indispensable que la vidange soit réalisée par des professionnels qualifiés. C'est la garantie d'un travail bien fait et conforme aux exigences légales et environnementales. En France, faites appel à des entreprises agréées par votre préfecture ou au SPANC (service public d'assainissement non collectif).

A l'issue de l'opération, le vidangeur doit être en mesure de vous fournir un certificat.

**Ne négligez pas l'entretien opérationnel de votre fosse :** pour terminer, les bactéries qui sont à l'œuvre dans votre fosse septique doivent être entretenues pour lui assurer un fonctionnement optimal. Utilisez des détergents adaptés et en quantité raisonnable afin de ne pas les tuer. Enfin, versez, de temps en temps dans vos toilettes, du sucre ou des yaourts périmés afin de favoriser leur développement.

**Le SPANC de la Communauté de Communes Loue Lison  
reste à votre disposition  
pour tous conseils techniques ou réglementaires**